

CAMPAGNE 2019-2020 LES MALADIES DU BLE ELLES AUSSI CONFINEES

C'est bien connu, qui dit temps sec dit faible pression des maladies fongiques sur les céréales. C'était exactement le scénario du printemps 2020. De plus, l'évolution des pratiques, le développement des variétés de blé tendre résistantes aux maladies et le recours aux modèles de prévision ont permis fréquemment de se passer complètement du T1. Pour 2020, c'est moins de 2 millions d'hectares qui ont reçu un T1, soit une baisse de 30% de surfaces par rapport à 2019. Plus d'un tiers des hectares de blé n'a été traité qu'une seule fois en 2020, contre un hectare sur quatre en 2019.

Le printemps sec de 2020 a été favorable à la santé des blés. En effet, les blés français ont connu une pression maladie très faible : peu de septoriose, pas ou peu de rouille, peu de fusariose (sauf localement sur certaines productions de blé dur dans le Sud).

Un autre fait marquant de cette campagne est que, désormais, plus du tiers des variétés de blé cultivées en France présentent un bon niveau de résistance à la septoriose (44% en 2020), une des maladies les plus préoccupantes. C'est trois fois plus qu'il y a 10 ans. La voie génétique est la piste la plus sérieuse pour réduire l'utilisation des fongicides.

Ainsi, sur la campagne écoulée, la nuisibilité moyenne des maladies n'a été que de 8 q/ha alors que ces dernières années elle est en moyenne de 16 q/ha, ce qui en fait l'année où les blés ont été les moins exposés depuis plus de 15 ans en France.

Pas besoin du premier traitement (T1)

Le premier traitement fongicide des blés, réalisé entre les stades 1 et 3 nœuds, est traditionnellement destiné à protéger la culture contre les maladies du pied et les maladies foliaires se déclarant précocement. Avec l'évolution des pratiques, il ne se justifie que si les modèles de prévision (type Septo-LIS®) « déclenchent » et si la rouille jaune est en place précocement. En 2020, la très faible présence de septoriose et de rouille a eu une nuisibilité en moyenne de l'ordre de 2 q/ha : pas de quoi justifier une intervention dans ces conditions.

En conséquence, les agriculteurs ont davantage suivi nos recommandations déjà diffusées l'an passé et la proportion de T1 a baissé de 30% en 2020 par rapport à 2019, cette pratique ne concernait ainsi plus que 1,9 des quelques 4,2 millions d'hectares de blé tendre.

Pour les mêmes raisons climatiques, le T3, plutôt destiné à lutter contre la fusariose, n'avait aucun intérêt. Seul le T2 appliqué au stade dernière feuille étalée, était nécessaire.

Ainsi, les producteurs de blé tendre français n'ont appliqué qu'1.9 traitement fongicide en 2020 au lieu de 2.2 ces dernières années.

Le biocontrôle confirme sa place au T1

Dans le contexte de 2020, le biocontrôle - en particulier le soufre - a parfaitement joué son rôle lorsqu'un premier traitement était nécessaire. Dans un contexte de diminution des premières interventions, le soufre a permis de protéger le blé sans trop dépenser avec une solution 100% biocontrôle, sur plus de 250 000 ha.

Au total plus d'un hectare sur deux n'a pas été traité au premier traitement (T1) ou avec une solution de biocontrôle (seule ou associée à un produit conventionnel).

La stratégie du semis décalé pas si évidente

Côté génétique, les progrès de la sélection offrent aujourd'hui une gamme de variétés résistantes aux maladies de plus en plus étendue et les producteurs les utilisent de plus en plus. Par ailleurs, dans certaines situations, avec des variétés peu sensibles on pourrait être tenté de retarder les dates de semis de 10 à 15 jours pour « cultiver moins de maladies ». Cette stratégie s'est révélée hasardeuse en 2020 car les pertes de productivité ont été plus importantes que les bénéfices espérés sur la protection. Mais recourir aux OAD ou encore miser sur une variété peu sensible, sans retarder la date de semis permettait de se contenter d'un seul traitement.

Toujours plus de résistances

Dans un contexte 2020 où la septoriose est peu présente, on observe une progression des souches résistantes aux triazoles (TriHR 58% vs 43%) et une stabilité des souches multi drug résistantes (MDR 28% vs 26%). Au total, plus de trois souches sur quatre (86%) en France sont fortement résistantes aux triazoles. Les souches résistantes aux SDHI (CarR) continuent d'être sélectionnées et actuellement, 18% des souches sont de type CarR (13% en 2019). Plus que jamais, les recommandations doivent être suivies (notamment la combinaison de produits variés pour faire durer les différents modes d'actions utilisés).

Recommandations 2020-2021

- Eviter les traitements précoces lorsqu'ils ne sont pas nécessaires, en valorisant les tolérances variétales et les outils d'aide à la décision.
- Adapter la dose de produit employé à la pression parasitaire estimée et à la sensibilité variétale.
- Limiter le nombre d'applications pour espérer ralentir la pression de sélection (éviter les applications peu ou pas utiles).
- Diversifier les modes d'action (un nouveau mode d'action Qil est disponible pour 2021) et les substances actives au sein d'un même mode d'action, en particulier ne pas utiliser (si possible) le même triazole plus d'une fois par saison.
- Limiter l'utilisation des SDHI et les QoI à un seul passage par saison.
- Associer les SDHI systématiquement à d'autres modes d'action (triazole, picolinamides, multisite...).

Contact presse **Contacts techniques**
Xavier GAUTIER - 06 80 31 31 53 Jean-Yves MAUFRAS - 06 85 03 43 18 - jy.maufras@arvalis.fr
presse@arvalis.fr Claude MAUMENE - 06 84 64 39 18 - c.maumene@arvalis.fr

Toutes les infos presse sur
[l'espace presse](#)



Partenaire technique ACTIA